

SALTO CONSULTÉ, ENGAGEMENT PRONONCÉ

SALTO est une plate forme de vidéo à la demande créée en août 2019 et détenue par les groupes audiovisuels **FRANCE TÉLÉVISIONS, TF1** et **M6**.

Un consommateur témoigne (4 septembre 2022) :

*« Hier soir, nous nous sommes demandés, ma compagne et moi, si la série **Alex HUGO** était disponible sur les réseaux **NETFLIX, AMAZONE PRIME, voire YOUTUBE** et **SALTO**.*

*En entrant sur **SALTO**, je fais attention à ne pas cliquer sur quelque bouton piège engendrant sans consentement un abonnement. Nous voyons effectivement que la dite série est présente mais que, bien sûr, il faut s'abonner pour la voir. Encore 6,99 € de plus : je renonce.*

*Quelle ne fut ma surprise ce matin de découvrir les « remerciements » de **SALTO** pour m'être abonné à la plate forme ! Il semble que le simple fait de naviguer sur le site détermine l'abonnement : gratuit pendant un mois, puis payant. »*

Cet ex-nouveau client de **SALTO** précise avoir consacré près de 20 minutes à trouver le bon lien pour se désabonner.

Les souscriptions de période d'essai gratuite laissent automatiquement la place à une période payante, conformément aux conditions générales de vente qui ont été validées lors de la demande. Plus que jamais, il convient d'être prudent face à ces offres intrusives, mais légales hélas ...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)